

Dépôt de plainte auprès du Département de l'Éducation

Nous reconnaissons que parfois les choses



Dépôt d'une plainte

Étape 1 : traitement des plaintes de première ligne et résolution rapide

Parlez à l'école, à la maternelle ou à la

Contact de l'agence externe:

Ombuds-95.32 595 OmbudOS (nn BA (n8 0699)5.32 23.805. Td)-2402 A(t)-1(a)--a:beim OmTc 0.004 -Tw -11